

DIDIER LE JARDINIER

Avril 2019



C'est le démarrage de la végétation !
Les premières fleurs et les jours qui rallongent invitent le jardinier à reprendre ses activités.

Bon retour au jardin !

Le travail ne manque pas :
Faire disparaître les dégâts de l'hiver, et semer, planter, diviser, butter...

Calendrier lunaire

Jour racines, jour feuilles, jour fleurs, jour fruits/graines.
Mes explications se trouvent en janvier 2018.

AVRIL 2019

AVRIL 2019						
Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
1↑ Jour Racines Fleurs	2↑ Jour Fleurs	3↑ Jour Fleurs	4↑ Jour Feuilles	5↑ Jour Feuilles	6↑ Jour Feuilles	7↑ Jour Feuilles Fruits Graines
8↑ Jour Racines Fruits Graines	9↑ Jour Racines	10↑ Jour Racines	11↑ Jour Fleurs	12↓ Jour Fleurs	13↓ Jour Feuilles	14↓ Jour Feuilles Fruits Graines
15↓ Jour Fruits Graines	16↓ Jour Fruits Graines	17↓ Jour Racines	18↓ Jour Racines	19↓ Jour Racines	20↓ Jour Fleurs	21↓ Jour Fleurs
22↓ Jour Feuilles	23↓ Jour Feuilles Fruits Graines	24↓ Jour Fruits Graines	25↑ Jour Fruits Graines	26↑ Jour Racines Fruits Graines	27↑ Jour Racines	28↑ Jour Racines Fleurs
29↑ Jour Fleurs	30↑ Jour Fleurs					
Code des couleurs	Feuilles	Fleurs	Fruits	Racines	Graines	Descendante ↓ Montante ↑

- Du 01 au 11 avril : lune montante : ➤ Semer, récolter les feuilles, les fleurs, les fruits / graines des légumes, greffer.
 Du 12 au 24 avril : lune descendante : ➤ Planter, repiquer, récolter les racines des légumes, bouturer, tailler, travailler la terre.
 Du 25 au 30 avril : lune montante : ➤ Semer, récolter les feuilles, les fleurs, les fruits / graines des légumes, greffer.

- Jour feuilles : Privilégier les travaux sur les légumes dont on récolte les feuilles.
Jour fruits /graines : Privilégier les travaux sur les légumes dont on récolte les fruits (et graines).
Jour racines : Privilégier les travaux sur les légumes dont on récolte les racines.
Jour fleurs : Privilégier les travaux sur les légumes dont on récolte les fleurs.

En vrac

Conseils, trucs, astuces et secrets du jardinier du mois

Petit dicton du mois

- ♣ Avril ne te découvre pas d'un fil.
- ♣ Vent qui souffle le jour des Rameaux ne change pas de sitôt. (Dimanche 14 avril)

Planter vos vivaces

C'est le bon moment entre le 12 et le 24 avril (lune descendante) : Planter toutes les vivaces.

Planter les pommes de terre

Les lilas sont en fleurs, c'est le meilleur moment pour planter les pommes de terre.

Le petit truc : Mettre une poignée de cendre de bois dans le fond de la tasse avant d'y mettre la pomme de terre.

Protéger vos arbres fruitiers

Poser des bandes de glu sur les troncs de vos arbres fruitiers pour empêcher les fourmis et les chenilles d'y monter.

Rajeunir vos artichauts

C'est le moment, enlever les œilletons (rejets) des artichauts en n'en laissant que trois par pieds. Repiquer les autres.

Protéger votre vigne

Traiter la vigne au soufre pour la protéger de l'oïdium dès que les premières feuilles apparaissent, puis à nouveau dès la floraison.

Semer des fleurs qui attirent les auxiliaires

Pour le bon écosystème de votre jardin semer des fleurs qui vont attirer " les auxiliaires ", ce sont les insectes qui aideront à réguler les populations de ravageurs et ils polliniseront vos fleurs et vos légumes : semer Achillée, lotier corniculé, menthe poivrée, fenouil, souci, carotte sauvage, capucine, cosmos, lavatère, lin, œillet d'inde, pétunia, reine marguerite, zinnia

Page du mois

Jeudi 3 janvier 2019, le journal Courrier du Loiret publiait un article écrit par le journaliste Mr Christian SIRET. « Dans les jardins aussi, c'est zéro phyto ».

Avec l'accord de la rédaction du Courrier du Loiret, voici ci-dessous cet article.

LE ZÉRO PHYTO



Depuis le 1^{er} janvier 2019, les particuliers ne peuvent plus acheter, utiliser et stoker les produits phytosanitaires chimiques. On pourrait a priori penser que les quantités utilisées par les jardiniers amateurs ne sont rien comparées à celles utilisées dans les champs. Il n'en est rien, d'une part parce que les particuliers

utilisent de petites quantités mais ils sont bien plus nombreux que les agriculteurs, d'autres part, ils sont aussi bien moins qualifiés pour les utiliser.

Un risque pour l'environnement et pour l'utilisateur. Les surdosages sont très fréquents, les risques d'empoisonnement suite à une mauvaise utilisation ou même parfois à des rejets dans le milieu naturel d'un produit jugé trop vieux existent aussi. Avec ces produits chimiques dans des mains non averties, le danger était donc tout aussi grand pour l'environnement que pour le client lui-même. Il faut donc désormais trouver une alternative aux pesticides et aux désherbants.

Dans ce domaine, attention toutefois aux recettes dites naturelles à base de sel ou de vinaigre qui peuvent se révéler à hautes doses tout aussi nocives pour votre terrain, pour les cours d'eau et donc pour la faune et la flore.

Des solutions plus efficaces existent, encore faut-il les connaître, les mettre en œuvre au bon moment, faire le bon choix. Pour aider les particuliers à passer le cap, l'association Loiret nature environnement et le Pays Beauce Gâtinais en Pithiverais ont signé en novembre 2017 une charte visant à accompagner les particuliers pour cette période de transition avec l'appui de sept professionnels (voir ci-dessous) qui se sont engagés dans cette démarche. Dans ces magasins, outre les fiches d'informations éditées par l'association et mises à disposition sur les points de vente, on peut prendre conseil auprès des spécialistes.

Une nouvelle gamme de produits moins nocifs pour l'environnement existe mais c'est aussi une invitation à retrouver le plaisir de jardiner au naturel, en associant certaines plantes par exemple.

Liste des professionnels :

Jardinerie Delbard (Dadonville), Gamm Vert (Pithiviers), La jardinerie de la vallée (Puisseaux), Les jardins de Beaune (Beaune-la-Rolande), Roses anciennes André Ève (Chilleurs-aux bois), le Châtel des vivaces (Givraines) et l'Esat les Cèdres Pithiviers).

Didier le jardinier vous donne rendez-vous le mois prochain
Pour toutes vos questions, suggestions, idées, trucs, astuces...

N'hésitez pas à m'envoyer un message à :

didierlejardinier@laposte.net

À bientôt

Didier le jardinier